

# Table des matières

Avant-propos.....	5
Préface.....	9

## PARTIE I. AUTOUR DE LA PASSE

Des psychanalystes en grand nombre.....	15
La passe à l'école freudienne.....	31
Maux de passe .....	59
La passe à la convention psychanalytique .....	65
La passe comme principe fondateur de l'institution psychanalytique .....	87
Sacré nom de nom.....	107
Label et Lacan.....	121

## PARTIE II. AUTOUR DE LA DIDACTIQUE ET DU CONTRÔLE

Faire la théorie de la didactique.....	143
Pure psychanalyse .....	191
D'un discours à l'autre : l'institution dite du contrôle.....	203
Contrôles .....	227
Formation .....	253
Institutions et formation .....	291

## Avant-propos

*par Colette Clavreul et Jean-Pierre Wahl*

L'ouvrage présenté ici traite d'un sujet cher à Jean Clavreul, malheureusement décédé il y a quatre ans déjà. Il s'agit en effet de la formation des psychanalystes, question sur laquelle il aura travaillé plus de quarante ans, depuis la constitution du « Groupe d'Études pour la Psychanalyse » (matrice de ce qui devint l'École Freudienne de Paris) jusqu'à la fin de sa carrière.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage témoignent de ce long cheminement. Ils ont été écrits dans la moitié centrale de cette période, entre 1973 et 1994. Deux de ces textes ont été publiés dans la revue *Scilicet*, certes encore accessibles, mais non signés selon le principe de cette revue. Trois proviennent du *Bulletin de la Convention Psychanalytique*, beaucoup plus difficilement trouvables, un des *Lettres de l'École freudienne*. Trois encore sont issus de communications non publiées,

quatre enfin sont inédits. On trouvera à la fin de cette présentation des précisions sur l'origine des textes.

Peu de temps après la dissolution de l'École freudienne de Paris en 1981, Jean Clavreul avait formé un premier projet de livre sur ce thème. En témoigne le texte « Des psychanalystes en grand nombre », daté de 1982, qui à l'époque était écrit comme introduction à l'ouvrage, ce qui explique que sa fin contienne un plan partiel du livre projeté. Pour des raisons que nous ignorons, ce premier projet n'a pas abouti.

Plus tard, après son départ de la « Convention Psychanalytique » et dans la période où il avait pris ses distances avec les institutions, Jean Clavreul avait remanié son premier projet, pour aboutir à la réunion des textes qui forme le présent livre. Là encore, ce livre n'a pas été à l'époque publié. Son intense activité clinique à son cabinet, auprès des patients et analystes de toutes écoles qui venaient le consulter, ses problèmes de vue croissants liés à la maladie rétinienne qui l'affectait, surtout la préparation avec des collègues, notamment Jean-Paul Liauzu, de son futur livre *L'homme qui marche sous la pluie*, l'ont sans doute amené à mettre cet ouvrage de côté, même s'il lui tenait toujours à cœur et qu'il en parlait souvent.

C'est après son décès que son épouse a retrouvé dans ses archives cliniques le projet qui est devenu ce livre, présenté aujourd'hui dans le respect strict du plan qu'il avait conçu, et des textes qu'il avait écrit et choisi.

Origine des textes :

- *Des psychanalystes en grand nombre* : inédit, 1982.
- *La passe à l'École freudienne* : Lettres de l'École freudienne, 1978.
- *Maux de passe* : communication non publiée, 1980 (date exacte incertaine).
- *La passe à la Convention Psychanalytique* : communication non publiée, 1985 (date exacte incertaine).
- *La passe comme principe fondateur de l'institution psychanalytique* : Bulletin de la Convention Psychanalytique, n°3, 1984.
- *Sacré nom de nom* : Bulletin de la Convention Psychanalytique, n°2, 1984.
- *Label et Lacan* : inédit, 1994.
- *Faire la théorie de la didactique*, Scilicet n°4, 1973.
- *Pure psychanalyse*, inédit, 1990 (date exacte incertaine).
- *D'un discours à l'autre : l'institution dite du contrôle* : Scilicet n°6/7, 1976.
- *Contrôles* : Bulletin de la Convention Psychanalytique, n°1, 1983.
- *Formation* : inédit, 1992 (date exacte incertaine).
- *Institution et formation* : communication non publiée, 1990.



## Préface

Freud et ses premiers disciples n'ont pas tardé à préconiser la nécessité pour quiconque se propose de devenir analyste d'en faire l'expérience lui-même. En effet, nul ne saurait repérer chez autrui les mécanismes de l'inconscient, qu'ils soient de signification ou de défense, de refoulement ou de retour du refoulé, sans en avoir mesuré les effets dans son discours et son existence même. La réussite du mouvement psychanalytique a par la suite conduit à l'institutionnalisation de ce mouvement, c'est-à-dire à la création des instituts chargés non seulement de « former » des analystes, mais encore de dire qui est analyste et qui ne l'est pas. La pierre d'angle de cette formation fut la psychanalyse dite « didactique » par distinction, voire opposition à celle dite « thérapeutique ». On a ainsi méconnu ce que comporte de pathologie universelle la pulsion freudienne dans sa rébellion à toute satisfaction d'ordre biologique comme on s'est aveuglé sur l'inanité de la distinction entre le normal et l'anormal au regard du caractère normatif de l'œdipe, qui fait qu'on n'a jamais affaire dans une analyse, quel que soit le nom

sous lequel on la subsume, qu'à des œdipes plus ou moins échoués.

Les pages que nous allons lire dans ce livre témoignent de ce qui fut le souci majeur de Jean Clavreul : redonner au mouvement psychanalytique sa première fraîcheur. Non pas en supprimant toute institutionnalisation, mais en dénonçant ce que l'institutionnalisation de la psychanalyse telle qu'elle eut lieu en 1925-1926, a comporté d'assimilation irréfléchie, voire aberrante, entre la façon dont on devient analyste – avec ce que ça comporte de modification tant de l'économie libidinale ou du désir que du rapport à l'inconscient –, et les modes de formation selon lesquels chacun prend sa place dans l'ordre social. D'où l'opposition de Jean Clavreul au terme même de « formation » : un institut psychanalytique ne forme pas les psychanalystes ; il se borne à organiser les activités dans lesquelles doit s'engager le futur analyste : celle de l'analyse personnelle, du contrôle et de l'enseignement. D'où également son opposition à la dualité « didactique / thérapeutique ». Le fait est qu'à moins d'une fermeture complète à l'inconscient – ce qui arrive notamment chez certains « normopathes » – toute analyse a une vertu didactique dans la mesure où elle mène l'analysant à une certaine perception de la réalité de l'inconscient. Il y a des analyses « thérapeutiques » qui vont plus loin dans ce sens que certaines autres qualifiées de « didactiques » ; le désir d'analyste, si on entend par là un désir qui permet au sujet de se constituer comme un lieu nettoyé de la jouissance, peut se produire chez un analysant qui ne passe pas nécessairement pour autant à l'exercice de l'analyse.

Mais rien ne permet mieux de mesurer la distance qui sépare la dite formation de l'analyste de toute formation sociale, scolaire ou universitaire, que les réflexions de Jean Clavreul au sujet du contrôle. Aussi

n'y a-t-il rien d'étonnant à le voir consacrer à la question de la place tant d'une société psychanalytique que de l'analyste dans la société tout court, des pages qui à mon avis n'ont pas reçu jusqu'à présent toute l'attention qu'elles méritent.

Pour finir, rappelons que Jean Clavreul fut à ma connaissance le seul analyste à avoir participé constamment tant aux travaux du directoire de l'EFPP qu'à ceux du jury d'agrément. Ce qui donne à la description qu'il nous fait tant du fonctionnement de cette école qu'au déroulement de l'expérience de la passe la valeur d'un témoignage unique qui ne manquera pas d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à cette page de l'histoire de la psychanalyse, qui à mon avis est au moins aussi pleine d'enseignement que l'est (toujours) la première institutionnalisation des années 1920.

*Moustapha Safouan*





# **PARTIE I**

## **AUTOUR DE LA PASSE**



## Des psychanalystes en grand nombre

Il est arrivé à Lacan de dire qu'il pouvait compter sur les doigts d'une seule main les psychanalystes qu'il avait personnellement formés. Il lui arrivait aussi de dire, à l'occasion d'une nomination, que rien ne pouvait l'assurer que le nouveau nommé serait encore psychanalyste dans quelques années. C'est sans doute le principal mérite de la procédure de la passe qu'il avait instaurée, que d'avoir développé une exigence toujours plus grande sur ce qu'il y a lieu d'attendre du psychanalyste.

Parallèlement à ce travail auquel il présidait, Lacan a laissé se constituer un très grand nombre de praticiens qui se réfèrent à son enseignement et même se réclament de sa personne. En 1978, il constatait que l'assemblée réunie autour de lui l'égalait en nombre à celle que pouvait réunir l'IPA – International Psychoanalytic Society. Certains ont entendu dans de tels propos un *satisfecit*, et y ont vu pour eux-mêmes un encouragement à poursuivre une sorte de lutte planétaire contre

l'IPA. Les autres, plus sensibles aux propos pessimistes de Lacan sur la formation des analystes, se souvenaient de l'ironie avec laquelle il parlait en 1956 de la longue liste des analystes reconnus par l'IPA. Pour nous, ce constat fait par Lacan vingt années plus tard concernant sa propre école était un constat d'échec, prélude à la dissolution de l'institution qu'il avait fondée.

Ce qui s'est pratiqué pendant les années de l'existence de l'École Freudienne de Paris n'a pas facilité le travail de ceux qui voudraient, de l'extérieur, pouvoir dire qui est, ou non, psychanalyste. Sur ce que nous avons constitué comme association de psychanalystes, on ne saurait imaginer échec plus patent. Sur les quelque quinze analystes qui ont été choisis successivement par Lacan lui-même pour constituer son Directoire, il n'y en a pratiquement que deux pour se retrouver aujourd'hui dans une même association psychanalytique. On s'en étonne moins quand on sait ce qui se pratiquait dans un tel organisme. Il n'y était question que de gestion, ce qui suffit à beaucoup occuper quand domine le grand nombre, celui des adhérents et celui des postulants à l'adhésion qui peu ou prou se réclamaient de l'EFP. Depuis des années, on n'y parlait plus jamais de psychanalyse, et c'étaient les intérêts corporatifs du groupe qui retenaient toute l'attention. En fait, nous étions les représentants de l'« *establishment* » psychanalytique se réclamant de l'enseignement de Lacan.

L'arbre nous cachait la forêt. L'arbre, c'était Lacan, après Freud, ou comme d'autres analystes célèbres qui ont fait école. Ce qui n'est pas sûr, pourtant, c'est que derrière l'arbre, il y ait une forêt. Même le petit nombre, le « cartel » préconisé, ce bosquet, ne peut prétendre se réclamer de la psychanalyse que s'il s'y dégage la fonction du « Plus Un », ce qui n'est pas fréquent. Mais en grand nombre, les psychanalystes forment une foule conventionnelle d'où ne se dégage

que la fonction du chef, du leader. Chef abhorré autant qu'adulé et ceci bien au-delà des cadres administratifs que secrète l'association pour constituer la hiérarchie, garant d'une unité entièrement factice. Lacan s'y est prêté, s'est laissé porter au sommet d'une pyramide dont il est devenu le prisonnier : aussi puissant et aussi ligoté qu'un pape. Toute parole venant de lui était marquée du sceau de l'infaillibilité, ce à quoi se reconnaît qu'il n'y a plus de parole possible.

Lacan s'était heurté violemment à ceux de ses élèves qui s'étaient fait, en 1964, les auxiliaires de son excommunication. Cinq années plus tard, ceux qui lui étaient restés fidèles, après lui avoir opposé la résistance la plus vive pour sa proposition sur la passe s'étaient séparés de lui en quittant son École. Ceci est à inscrire dans ce qu'il faut bien désormais considérer comme une sorte de tradition. Dans les années 1930, Freud, au sommet de sa gloire, jouissant d'une autorité incontestable, affirmait, étayait solidement sur le plan théorique, un certain nombre de principes concernant les psychanalystes : que les non-médecins étaient tout aussi aptes que les médecins à exercer la psychanalyse. Que les psychanalystes devaient reprendre périodiquement un travail psychanalytique personnel. Ceci est effectivement entré dans la pratique, mais non sans s'être heurté à l'inertie ou l'opposition vigoureuse de ceux que Freud appelait ironiquement les « autorités ». Plus tard, Bernfeld, dans une conférence donnée à San Francisco en 1953, faisait une critique des plus vives et des plus pertinentes des standards imposés par l'IPA. Ni le prestige personnel, ni la solidité des arguments de Bernfeld n'ont modifié quoi que ce soit à l'organisation en place, et quand on connaît la férocité des milieux psychanalytiques à l'égard de ceux qui dérangent, on ne s'étonne guère que Bernfeld soit mort quelques mois après cette conférence qui n'a été publiée que dix ans

plus tard, et comme un simple prolongement d'idées de jeunesse, un peu farfelues, de l'auteur.

C'est sans doute la dimension négative du transfert qui rend les plus proches, et en particulier ceux qui ont été formés par un analyste, si peu accessibles à ses apports les plus décisifs et les mieux fondés. Ce n'est que bien plus tard que la communauté psychanalytique consent à les adopter, et encore le plus souvent de façon non-officielle quasi clandestine et sous une forme plus ou moins édulcorée. Lacan a ainsi échoué à « faire d'un tas un tout », ce qui était sa visée en fondant son École. Le regroupement s'était fait autour de sa personne, comme le démontre l'éclatement qui a suivi sa disparition.

Le projet de constituer le groupe psychanalytique autour d'un corps doctrinal est en lui-même séduisant parce qu'il met l'accent sur les principes théoriques de la psychanalyse et non pas sur l'observance d'un rituel de pratique de la cure. C'est à cette conclusion qu'ont abouti ceux des élèves de Lacan qui ont principalement apprécié la rigueur logique de son enseignement, et qui s'emploient à le faire apparaître. Mais ceci pose un problème. Comment se fait-il que quelques jours de lecture assidue, trois mois tout au plus, aient permis à des « petits normaliens » de comprendre Lacan, cependant que d'autres, les fidèles qui n'auraient pas manqué un seul séminaire depuis quinze années, restaient aussi empêtrés devant son enseignement ? Faut-il pousser le paradoxe jusqu'à dire que, pour être lacanien, il vaut mieux n'être pas psychanalyste et même ne pas faire d'analyse ? C'est ce que n'admettront jamais les psychanalystes, quitte à se trouver rejetés dans les affirmations les plus vagues sur les vertus de l'expérience vécue ou tout autre explication qui ne fait rien d'autre que de promouvoir l'obscur. Il reste que l'attachement à la pureté doctrinale est

toujours suspecté d'engendrer le dogmatisme à l'égard des jeunes analystes, et la sclérose devant tout ce qui pourrait être novateur. Et surtout, les psychanalystes ne seront jamais convaincus par la démonstration de la parfaite rectitude logique d'un enseignement. Nous savons trop qu'un délire est aussi une construction logique souvent remarquable et parfaitement susceptible de faire des adeptes. Ce n'est pas pour autant une théorie psychanalytique recevable.

Il n'est de toute façon pas possible d'imposer, au nom de Lacan, la théorie qu'il a lui-même élaborée. Il n'a lui-même jamais écarté personne en raison de ses options théoriques, ni prononcé aucune exclusive à ce titre. Il a même tenu à ce que puissent se présenter à la procédure de la passe des analystes qui n'avaient pas été formés dans sa propre École et qui ne se réclamaient pas, ou guère, de son enseignement. On ne devient pas freudien ou lacanien, comme on devient stoïcien ou hégélien. Et même un engagement militant, exigible pour un chrétien ou un marxiste, ne suffit pas à faire un psychanalyste. Bien plus, le militantisme en faveur de la psychanalyse est contradictoire avec ce qui constitue son objet, et c'est pour cette raison que les psychanalystes les moins contestables rechignent à tout ce qui vient faire figure d'embrigadement.

L'élève d'une quelconque discipline ou d'un courant de pensée se forme à la règle de l'enseignement universitaire. Il tend à « rétablir » le discours du maître, à en montrer la logique, à en relever les sources, à en saisir les prolongements. Il n'en dissimule pas les failles, voire les contradictions et y trouve matière à approfondir, à continuer l'œuvre du maître. Il instruit lui-même d'autres élèves à participer à un tel travail. Ce sont les vertus irremplaçables du discours universitaire. Mais pour la psychanalyse, ceci ne saurait constituer ni un idéal à proposer, ni même un repère cohérent avec



l'expérience. L'indéniable jouissance qui résulte de la mise en place d'un savoir cohérent et enseignable est aussi à analyser. La pulsion épistémophilique n'est pas absolutoire, car elle est soutenue par un désir de ne rien savoir de ce qui concerne le sujet et son désir. Ce qui va à l'encontre de ce qui est le minimum exigible pour la conduite d'une cure psychanalytique.

La difficulté, mais aussi l'intérêt du problème posé par les associations de psychanalystes, c'est qu'on ne peut éviter d'y décider qui est psychanalyste et qui ne l'est pas. On n'y échappe pourtant pas à ce désir de ne rien savoir qui est à l'origine du refoulement. Il n'y aurait donc qu'aggravation de l'obscurcissement si on mettait sur le compte de la bureaucratie et des intérêts corporatifs des psychanalystes, ce phénomène en lui-même tout à fait remarquable : alors que tous les analystes s'accordent à reconnaître que la formation du psychanalyste se fait au cours de sa propre analyse et au cours du contrôle, très peu de travaux et très peu de dispositifs sont mis en place pour établir les raisons d'une telle contrainte imposée aux futurs analystes. On affirme bien haut que tout se passe à ce moment-là, mais on se garde d'en dire d'avantage.

En mettant en place une procédure, dite de « la passe », Lacan a engagé une partie du mouvement psychanalytique dans une tout autre orientation. Il n'est pas pour autant venu à bout des résistances des psychanalystes devant le véritable scandale qu'était son innovation. Certains ont refusé sa proposition, d'autres n'ont suivi qu'en rechignant. La plupart surtout n'ont voulu y voir qu'une procédure nouvelle pour la nomination des psychanalystes, cependant que d'autres enfin attendaient qu'en sorte une théorie enseignable de la formation. C'est ainsi que la procédure mise en place était récupérée d'avance par les uns qui ne pensaient qu'aux incidences corporatives qui pouvaient

en résulter, et par les autres qui l'incluaient déjà dans le discours universitaire auquel ils restaient attachés.

Lacan devait conclure à l'« échec de la passe », non sans en décider la poursuite. Au moins cet échec est-il repérable dans l'énormité de la disproportion entre le très petit nombre des psychanalystes que lui-même reconnaissait, et le très grand nombre des psychanalystes qui se réclamaient de son enseignement. Cette disproportion ne concerne pas seulement le hiatus qu'il peut y avoir entre une exigence puriste qui résulte du travail fait sur la passe, et d'autre part le fait sociologique constitué par la pratique effective de plusieurs milliers de personnes qui se déclarent psychanalystes.

Les énoncés de Lacan concernant les psychanalystes et leur formation se prêtent à des interprétations fort divergentes. Cela tient à l'hétérogénéité du milieu psychanalytique, ce dont il ne se préoccupait guère. Lacan ne se préoccupait pas de l'avenir du mouvement analytique, ni même de son enseignement. Il savait trop que cet avenir ne lui appartenait pas, mais à ceux qui lui survivraient. Il était seulement occupé du présent. Il n'était pas un militant de la « cause » psychanalytique, beaucoup moins que Freud assurément, et affirmait volontiers qu'il ne fallait pas chercher ce qu'il voulait dire, mais seulement ce qu'il disait.

Aussi n'y a-t-il pas lieu d'interpréter comme licence sa fameuse formule : « Le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même ». C'était un simple constat de ce qui se pratique en fait et se joue des autorisations ou interdictions formulées par les instances directrices des associations de psychanalystes. C'était aussi le constat, autrement plus important, de ce qu'un psychanalyste, quand il exerce, ne peut faire référence qu'à lui-même, c'est-à-dire à aucune instance institutionnelle qui l'autoriserait « autorisé », et pas même à son propre analyste ou à son contrôleur. Le psychanalyste est aussi seul que

lui-même, Lacan, l'était dans sa « relation à la cause psychanalytique ». Ce qui n'a rien à voir avec une relation militante.

En pratique, comme Lacan l'a dit par la suite, le psychanalyste s'autorise aussi « de quelques-uns ». Ce qui complique singulièrement la question. Il suffit en fait d'avoir fréquenté pendant quelques années le divan d'un psychanalyste connu, et d'avoir fait des « contrôles » chez des analystes non moins connus pour être admis dans des groupes de psychanalystes. Qu'on ne dise pas que les « commissions des études » et autres organismes mis en place par les instituts de formation font la décision. Ceux-là sont tout au plus susceptibles d'avancer ou de retarder quelque peu le caractère officiel d'une nomination. Ils n'empêchent pas que se pratiquent à leur insu ou avec leur consentement tacite des « psychothérapies d'inspiration analytique » dont on serait bien embarrassé de dire en quoi elles diffèrent d'une psychanalyse. Ce qui fait un analyste, sur le plan social, c'est la reconnaissance de fait qui lui est donnée par l'« *establishment* » psychanalytique, dans un cadre plus ou moins large, et qui lui envoie des clients, lui offre travail en dispensaires et participation à des groupes et séminaires de travail. La seule chose qui soit vraiment à considérer, c'est le mode de fonctionnement de cet « *establishment* », qui est surtout sensible aux valeurs de notabilité de l'analyste et des contrôleurs du nouveau venu, et qui est soucieux de maintenir sa propre respectabilité en n'admettant que des gens honorables, dont les titres universitaires ou hospitaliers rehausseront le prestige du groupe. Toutes sortes de considérations qui n'ont pas grand-chose à voir avec la psychanalyse. Car, de ce point de vue, ce qu'on attend surtout du praticien, c'est qu'il n'ait pas trop de pépins scandaleux à son actif.

Sans doute est-on en droit de penser que l'analyste « didacticien » et les « contrôleurs » ont leur mot à dire. Mais d'abord, il paraît absolument scandaleux d'affirmer que quelqu'un peut fort bien avoir fréquenté régulièrement un divan sans jamais avoir perçu quoi que ce soit de la dimension de l'inconscient. C'est pourtant une évidence pour n'importe quel analyste qui cherche à évaluer honnêtement sa propre pratique. Mais s'il le disait pour tel de ses analysants, il serait aussi assuré d'être poursuivi par une haine personnelle injustifiée pour peu que l'« *establishment* » l'ait adopté parmi ses membres.

Du reste, au nom de quoi s'opposerait-on à de telles promotions douteuses tant qu'on n'a pas les moyens théoriques de fonder de tels jugements ? Et pourquoi ferait-on de telles discriminations à l'égard des plus jeunes, alors que chacun sait que la pratique de certains analystes chevronnés est, ou est devenue inacceptable ? La transformation des associations psychanalytiques en organismes de contrôles policiers rendrait rapidement l'atmosphère irrespirable et cantonnerait la pratique de chacun dans un formalisme insupportable.

Rien n'est plus instructif, pour se faire une idée des problèmes que pose la reconnaissance des psychanalystes que de le voir travailler dans ce qu'on appelle un contrôle. Dans certains cas, il ne se passe absolument rien qui ressemble à de la psychanalyse, et il est clair que la bonne volonté ne réussira jamais à faire un analyste du travailleur besogneux qui s'échine à s'en donner l'air. Ça n'a pas de conséquences catastrophiques, mais c'est assez désespérant.

Le plus souvent, c'est le bricolage qui prévaut dans la pratique de fait des psychanalystes. Et ceci ne doit pas être pris dans un sens péjoratif. Car après tout, n'est-ce pas l'inconscient lui-même qui est un bricolage ? Il l'est comme le langage puisqu'il est structuré comme lui. Il

est constitué de pièces et de morceaux, d'images qui se superposent et s'enchevêtrent, de signifiants qui se recouvrent les uns les autres comme s'ils jouaient à choque-tampon pour déjouer la censure, s'imposant ici à la conscience alors que c'est ailleurs que fonctionne discrètement la cheville ouvrière sur laquelle s'appuie tout l'édifice. Signifiants qui s'organisent en chaînes, chaînes qui s'entrecroisent, font des nœuds et sont autant de vecteurs pour les énergies pulsionnelles, supports de ces formations imaginaires qui ne perdent rien de leurs séductions pour avoir été fortement dénoncés. Le fantastique écheveau ne se laisse pas dévider et se reconstitue aussitôt que l'un de ses éléments se trouve en péril, car il n'existe pas comme simple somme de toutes ses parties, mais comme un tout organisé, structuré, et néanmoins fragile et susceptible de s'effondrer comme un château de cartes. Sur quoi se fonde le psychanalyste pour entamer la rigide structure de certains névrosés, et comment évite-t-il la bascule dans la psychose qui peut suivre une intervention intempestive ? La plupart du temps, il serait bien incapable d'en dire quoi que ce soit, mais il est vrai qu'il n'existe aucun guide assuré pour l'exploration de cette « *terra incognita* » que propose chaque nouvelle analyse.

Le génie du bricolage consiste à détourner un objet de son affectation première afin de lui donner un nouvel usage. Avec les mots, plus encore qu'avec les objets, avec le désir de l'autre, chacun bricole à sa façon, constitue ses propres mythes, ou s'accroche à ses fantasmes. Lévi-Strauss s'est fait le défenseur du bricolage. Mais s'il est vrai que les sociétés étudiées par l'ethnologue procèdent du bricolage jusque dans le remaniement des mythes, ne faut-il pas ajouter que la nature elle-même, nous dit François Jacob, procède par bricolages, par inventions pour ne retenir que les modèles les plus réussis ?

Toutefois, si on admettra volontiers que le bricolage ainsi compris ait ses lettres de noblesse, et si certains analystes s'en font les défenseurs, au nom du pragmatisme ou de l'anti-dogmatisme, ceci ne peut suffire à nous dire ce qu'est la psychanalyse. Il y a des « guérisons » obtenues par l'engagement politique ou religieux, l'adhésion à une secte, la gymnastique, la réussite amoureuse... et tout simplement le transfert. L'énumération pourrait être longue des méthodes ou des circonstances plus ou moins occasionnelles dont les effets sont incontestables. C'est pourquoi il serait mieux de dire que le psychanalyste, c'est celui qui ne se suffit pas de son bricolage quotidien et qui ne se satisfait pas d'une explication sommaire, plus ou moins idéologique, des effets de son intervention. C'est contre la « suffisance » des psychanalystes que Lacan a voulu lutter en fondant sa propre École, mais non pour y instaurer une unification doctrinale.

La suffisance des psychanalystes est mise en place par l'« *establishment* » psychanalytique, et elle est sacralisée par les admissions et la hiérarchie dans les diverses associations de psychanalystes. Nous ne devons pas nous dissimuler que le fonctionnement général ne diffère guère de celui des clubs où les admissions et promotions ne témoignent guère que du conformisme de chacun de ses membres à un modèle d'autant plus contraignant qu'il n'est pas précisément défini. On y cultive le narcissisme de la petite différence, ce qui est la forme la plus redoutable du terrorisme intellectuel, parce que chacun s'y satisfait d'une petite originalité cependant qu'on évite avec le plus grand soin de mettre en question les règles non dites qui soutiennent l'existence même de l'« *establishment* ». Même entre les différents groupes, on sait que des divergences fondamentales existent mais on se garde d'en faire état publiquement. Si bien que chaque groupe fonctionne

en fait beaucoup moins comme un club que comme une « mafia » rivalisant avec la « camorra » voisine, c'est-à-dire en étant plus préoccupé de ses zones d'influence, de ses opérations de prestige, qui se nomment congrès ou revues, que des problèmes fondamentaux de la psychanalyse. Et pourtant, ces conflits misérables ne nous permettent pas de porter des jugements négatifs sur les bricoleurs des groupes voisins.

Le présent recueil vise à opposer aux associations de psychanalystes, lesquelles ne sont jamais que des organisations que se donne l'« *establishment* », ce qu'on peut opposer comme étant les institutions respectables qui sont issues de la pratique psychanalytique. Soit donc l'analyse dite didactique et les contrôles, lesquels ont vu le jour bien avant que les psychanalystes se soient organisés en association, et qui se maintiennent aujourd'hui en dépit des scissions qui traversent le mouvement psychanalytique.

Ce qu'il faut reprocher à toutes les associations psychanalytiques, c'est qu'elles ne prennent pas véritablement en compte la spécificité de ces institutions spontanées. C'est-à-dire qu'elles ne se donnent pas les moyens de connaître ce qui s'y passe et d'en faire la théorie. Ce qui est plus grave encore, elles en faussent et pervertissent la pratique. Si les premiers analystes ont fait une cure psychanalytique personnelle, s'ils ont eu recours à des pairs ou à des aînés pour contrôler leur travail, c'est parce qu'ils ont eu le désir de le faire, estimant que c'était nécessaire, voire indispensable pour leur formation. Mais il suffit que l'association psychanalytique rende de telles pratiques obligatoires pour que le psychanalyste y voie pour lui-même un *devoir* là où c'est le *désir* qui était auparavant en question. Une telle inversion suffit souvent à compromettre définitivement un travail qui aurait pu être fécond. Il ne suffit pas de dénoncer le ridicule des « standards »

imposés par l'IPA et qui méconnaissent complètement que l'inconscient ne connaît pas le temps, et sûrement pas ce temps que prétendent connaître les autorités administratives de l'organisation. Il faut aussi ne pas méconnaître que ce temps imposé ne fait que refléter cette opinion commune, cette habitude qui s'instaure selon les vœux de l'« *establishment* ». Tel analysant s'en trouve honteux de ne pas se décider à « allonger des patients », après quelques années d'analyse, cependant que tel autre n'ose pas considérer comme étant du travail analytique effectif l'acte qu'il a été conduit à produire dans son activité professionnelle soit au tout début de son analyse personnelle, soit même avant. Au risque d'être accusé d'un fâcheux laxisme, il me paraît nécessaire que ceci soit dit, afin qu'on sorte de ce carcan administratif qu'imposent les associations psychanalytiques. D'un autre côté, il me paraît indispensable de soutenir l'exigence la plus grande à l'égard des analystes afin qu'ils puissent, à tout moment de leur pratique, mettre en question les effets comme les aspects théoriques de leur travail.

Ce qui fait défaut à toutes les associations psychanalytiques, c'est de prendre résolument en compte ce qui constitue la spécificité de la discipline nouvelle. La psychanalyse est porteuse d'une éthique nouvelle : c'est une éthique du Sujet et de son désir. Ce qui n'est pas repérable à travers les cadres institutionnels traditionnels. Chaque corps constitué a sa propre éthique et a secrété les rites qui témoignent de ce que ses membres y adhèrent. L'armée, l'église, l'université, au même titre que les sociétés étudiées par l'ethnologue, ont leurs rites qui sont respectables parce qu'ils sont cohérents avec leur éthique et la discipline qu'elle impose. Les psychanalystes se sont satisfaits de l'éthique et des rites de la société civile : soit celui d'un consensus qui s'exprimerait par le vote et le principe représentatif.



Ce ne peut être satisfaisant, parce que la loi de 1901, qui constitue ainsi le fond juridique commun aux associations psychanalytiques en France, ne peut que recouvrir des pratiques obscures et sans aucun fondement découlant de la psychanalyse. Aussi les psychanalystes, tout de même un peu désemparés, ont-ils multiplié congrès et travaux autour des notions telles que paternité, filiation, légitimité, nomination, héritage... mais sans sembler s'apercevoir que ce sont des notions que la psychanalyse conteste radicalement.

Lacan a donné une parole très forte en disant que la position du psychanalyste est celle de l'imposture. Comme pour la formule sur le psychanalyste qui ne s'autorise que de lui-même, on peut en faire une lecture unique, et on peut donc imaginer que certains imposteurs ont découvert ainsi leur vocation. J'en doute, parce que ceux-ci n'ont de toute façon nullement besoin de la parole de Lacan, et surtout parce qu'il ne manque pas de professions où l'imposture est beaucoup plus rentable. Les imposteurs chez nous – il y en a – ne réussiront jamais qu'à être d'assez minables escrocs. Si la position du psychanalyste est celle de l'imposture, c'est parce qu'il sait que c'est le jeu du transfert qui le met à cette place et que son travail consiste à en déjouer les effets ; c'est aussi parce qu'il a pu mesurer qu'il est imposteur à son propre endroit. Mais il lui faut aussi savoir que c'est pure imposture de sa part que de se réclamer de son analyste, de ses contrôleurs, et des titres et nominations que lui donne l'association psychanalytique qui le cautionne. Aussi ne peut-on être analyste que si on sait, à chaque cure qu'on entreprend, qu'il faudra à chaque fois sortir, autant que faire se peut, de cette place d'imposture où on se trouve installé.

En instaurant la passe, Lacan a inauguré une procédure nouvelle, il a mis en place un principe juridique

original et cohérent avec la doctrine psychanalytique ; c'est-à-dire avec son éthique. On peut en critiquer les modalités, mais à mon sens, le principe en est irréfutable. La mise en place d'une procédure résultant de la « Proposition du 9 octobre 1967 » ne s'est pas faite sans difficultés, et le fonctionnement du « Jury d'agrément » n'a été qu'assez rarement satisfaisant. L'opposition franche qu'avait opposée l'« *establishment* » au début s'est poursuivie par la suite sous des formes moins directes qui ont abouti à marginaliser ce que Lacan avait avancé. Nous avons pourtant constitué un petit groupe qui, après avoir travaillé auprès de Lacan, s'est retrouvé après la dissolution de l'École Freudienne pour reprendre le travail accompli.

Les textes de ce livre constituent l'essentiel de ma propre participation à ce travail accompli. L'article publié sous le titre « Faire la théorie de la didactique » a été écrit en 1970-1971. Destiné à paraître dans *Scilicet*, donc non signé, il engageait « ce qu'en pense l'École Freudienne ». Je l'ai donc soumis à Lacan qui l'a annoté ligne après ligne avec un soin extrême, ce qui m'a permis d'éviter certaines maladroites de formulations. Lacan m'a vivement encouragé à le publier, et je puis donc affirmer que ce texte est en plein accord avec ce qui était sa pensée sur la passe à l'époque.

Un autre texte : « La passe comme principe fondateur de l'institution psychanalytique », le fruit d'un travail en cartel composé principalement d'anciens membres du Jury d'agrément.

Écrit en 1982, il comporte une interprétation « après coup » des circonstances dans lesquelles Lacan avait avancé sa proposition en 1967. Ce commentaire n'a été possible que grâce à l'insistance et la pertinence avec laquelle Moustapha Safouan a éclairé la fonction du « Plus Un » dans le travail de cartel, fonction qui jusqu'alors avait été gravement méconnue et pervertie.

Je reprends aussi un texte sur le contrôle, paru en 1975, dans *Scilicet* 6/7. Par certains côtés, il m'apparaîtrait aujourd'hui comme avançant des idées relativement banales s'il n'était patent que la plupart des textes et des pratiques concernant ce que j'ai appelé « l'institution du contrôle » ne soient très en retrait par rapport à ce que je pouvais avancer alors.

Il m'a toutefois paru nécessaire d'ajouter un nouveau texte sur les « contrôles » qui n'aurait sans doute pas été possible si le carcan institutionnel, en se desserrant, ne m'avait libéré de l'autocensure que je m'appliquais à mon insu pendant le fonctionnement de l'École Freudienne. Il me paraît en particulier que le contrôleur devrait s'abstenir de tout témoignage en faveur ou à l'encontre de celui qu'il a pris en contrôle. Une telle pratique, qui est la règle dans les institutions psychanalytiques n'est pas innocente car elle instaure et perpétue une hiérarchie là où c'est la destitution du Sujet-supposé-savoir qui est à attendre du psychanalyste avec la résolution du transfert. Il devrait être possible par contre de mettre en place une procédure qui permette de déjouer le principe hiérarchique et, comme pour la passe, de permettre qu'on y parle de ce qui se produit effectivement dans les contrôles.

Ce dont on ne viendra pas facilement à bout, c'est du transfert que le psychanalyste tend à maintenir sur ses aînés, et surtout, ce qui est encore plus pernicieux, sur l'ensemble de la communauté psychanalytique. Lacan disait qu'il fallait choisir en faveur de la psychanalyse et contre les psychanalystes. Ce qui est un peu exclusif parce qu'il n'y a pas de psychanalyse sans psychanalyste. Je dirais plutôt qu'il faut choisir en faveur du psychanalyste contre les psychanalystes.